



Doc. 14053
04 mai 2016

Les droits de l'homme dans les relations entre l'Union européenne et Cuba

Proposition de résolution

déposée par M. Teófilo de LUIS et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Il y a maintenant plus de deux ans que la République de Cuba et son gouvernement s'emploient à sortir le pays de la crise économique, sociale et politique via des négociations avec les Etats-Unis et l'Union européenne. Les normes économiques et l'économie cubaine sont au centre de ces négociations dans l'idée qu'après le redressement de l'économie, c'est la crise sociale qui sera réglée, avant que ne soit trouvé pour finir le remède à la crise politique.

Pour le Conseil de l'Europe, la liberté est une valeur fondamentale. Aujourd'hui, la Constitution cubaine reconnaît le droit au travail mais les conditions de travail sont déterminées par les employeurs et par ce que nous pourrions appeler «l'entrepreneur public» qui choisit les travailleurs, définit les salaires et fixe les conditions de travail.

Comme le Président de la Commission européenne, M. Jean-Claude Juncker, l'a souligné dans son discours devant l'Assemblée parlementaire le 19 avril 2016, le rôle du Conseil de l'Europe en tant qu'autorité, référence et partenaire dans la promotion et la défense des droits de l'homme doit être reconnu.

De même, M. Nils Muižnieks, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, s'agissant d'un accord entre l'Union européenne et Cuba, a souligné l'importance des droits de l'homme et son intérêt concernant l'évolution politique de Cuba.

En tant qu'organisation paneuropéenne dont les fondations reposent sur l'Etat de droit et la défense des droits de l'homme, le Conseil de l'Europe peut apporter sa contribution pour élaborer l'accord de dialogue politique et de coopération Union européenne-Cuba. L'Assemblée pourrait faire des propositions en ce qui concerne les droits de l'homme et, en particulier, les droits des travailleurs.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

LUIS Teófilo, de, Espagne, PPE/DC
BONET Sílvia Eloïsa, Andorre, SOC
BULIGA Valentina, République de Moldova, SOC
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, CE
GARCÍA ALBIOL Xavier, Espagne, PPE/DC
GARCÍA HERNÁNDEZ José Ramón, Espagne, PPE/DC
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
GONÇALVES Carlos Alberto, Portugal, PPE/DC
GRECEA Maria, Roumanie, PPE/DC
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
KORODI Attila, Roumanie, PPE/DC
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
MAGRADZE Guguli, Géorgie, SOC
MARQUES Duarte, Portugal, PPE/DC
PALIHOVICI Liliana, République de Moldova, PPE/DC
PALLARÉS Judith, Andorre, ADLE
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
RAWERT Mechthild, Allemagne, SOC
RODRÍGUEZ HERNÁNDEZ Melisa, Espagne, ADLE
SILVA Adão, Portugal, PPE/DC
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste